



Au jour le jour

Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

Vol. XVI, N° 12, mars. 2004

Mot du président

Chers membres

Les mois qui viennent seront des plus occupés. Le conseil exécutif est présentement à restructurer ses locaux ainsi que les nombreux dossiers qui occupent les bénévoles et employés. Suite au départ de Madame Patricia-McGee-Fontaine, pour une période indéterminée, le dossier des archives sera assuré par monsieur Jean-Marc Garant, membre et bénévole de la SHLM ayant plus de 30 années d'expérience dans ce domaine.

Présentement la SHLM, en collaboration avec les Archives nationale du Québec, est à informatiser des documents du fonds des Jésuites qui manquaient dans les archives de la Société. Grâce à cette collaboration et avec l'aide de Messieurs Luc-Pierre Laferrière (numérisation des documents), Jean-Marc Garant et Jean L'Heureux (compilation des données à l'informatique), nous espérons obtenir le maximum d'information dans un délai raisonnable.

Un petit rappel pour les soirées de généalogie. N'oubliez pas que la SHLM est ouverte tous les lundis soir de 19h à 21h30. Des bénévoles sont présents afin d'aider les chercheurs.

En terminant, si vous avez des histoires, anecdotes ou idées d'articles, veuillez les faire parvenir à la Société. Nous sommes toujours à l'affût de sujets qui pourraient intéresser nos membres et autres Sociétés qui reçoivent notre mensuel « Au jour le jour ».

Bon début de printemps à tous

René Jolicoeur, président

CONFÉRENCE

Notre prochaine conférence aura lieu le 17 mars au 247, rue Sainte-Marie (étage), à 20h.

Fouilles archéologiques

La conférencière : Mme Hélène Côté, archéologue, chargée du projet de fouilles archéologiques dans l'Arrondissement historique de La Prairie à l'été 2001-2002

SOMMAIRE

Nouvelles de la SHLM.	2
Un pont réclamé (9 suite)	3
J'ai lu pour vous : Pehr Kalm (suite)	5
La Banque Henry de La Prairie	6
Gens d'ici	7
Le coin du livre	8

Nouvelles de la SHLM

La SHLM accueille régulièrement de nouveaux membres. Il nous fait plaisir de souligner l'adhésion des dernières personnes à joindre nos rangs et de leur souhaiter la bienvenue :

- André Roy et Gaétane Jodoin, Delson (484)
- Jean-Claude Guenette, La Prairie (485)
- Linda Crevier, Ste-Catherine (486)
- Gilberte Drouin, La Prairie (487)

CONFÉRENCE

Mme Hélène Côté, archéologue, chargée du projet de fouilles archéologiques dans l'Arrondissement historique de La Prairie à l'été 2001-2002, sera notre prochaine conférencière.

Après 3 saisons estivales passées dans le Vieux-La Prairie, Mme Côté viendra nous parler des résultats de l'intervention archéologique.

Mme Côté est l'auteur d'un ouvrage concernant deux sites qui ont été fouillés dans l'Arrondissement. Elle nous entretiendra des découvertes que sont épuisée à faire et des objets qu'ils ont trouvés.

À l'été 2002, la SHLM avait fait une exposition de certains des objets découverts. La prochaine conférence permettra donc de découvrir tous les aspects du processus de sélection d'emplacements et les trésors retrouvés.

Colloque 7 février 2004

Dans le bulletin du mois de février nous avons oublié de mentionner le spectacle de clôture. Celui-ci était divisé en deux parties : Premièrement, les Thunder Hawk, danseurs mohawk de Kahnawaké nous ont offert un spectacle de danses et chants traditionnels. Ils ont aussi invité les participants à se joindre à eux pour une danse de l'amitié.



(Photo de Hélène Pinsonneault)

En deuxième partie, des jeunes filles du comité Héritage et Avenir de l'école La Magdeleine ont offert une magnifique performance composée de différentes chansons québécoises telles que « Mon Pays », de Gilles Vigneault, « La rue principale », des Colocs, et bien d'autres. Elles étaient accompagnées à la guitare par une jeune fille du même comité.

Bravo à nos futures stars de la chanson.



(Photo de Hélène Pinsonneault)

En terminant, un gros merci à Mme Pinsonneault, qui est le photographe pour les activités de la SHLM.

Un pont réclamé

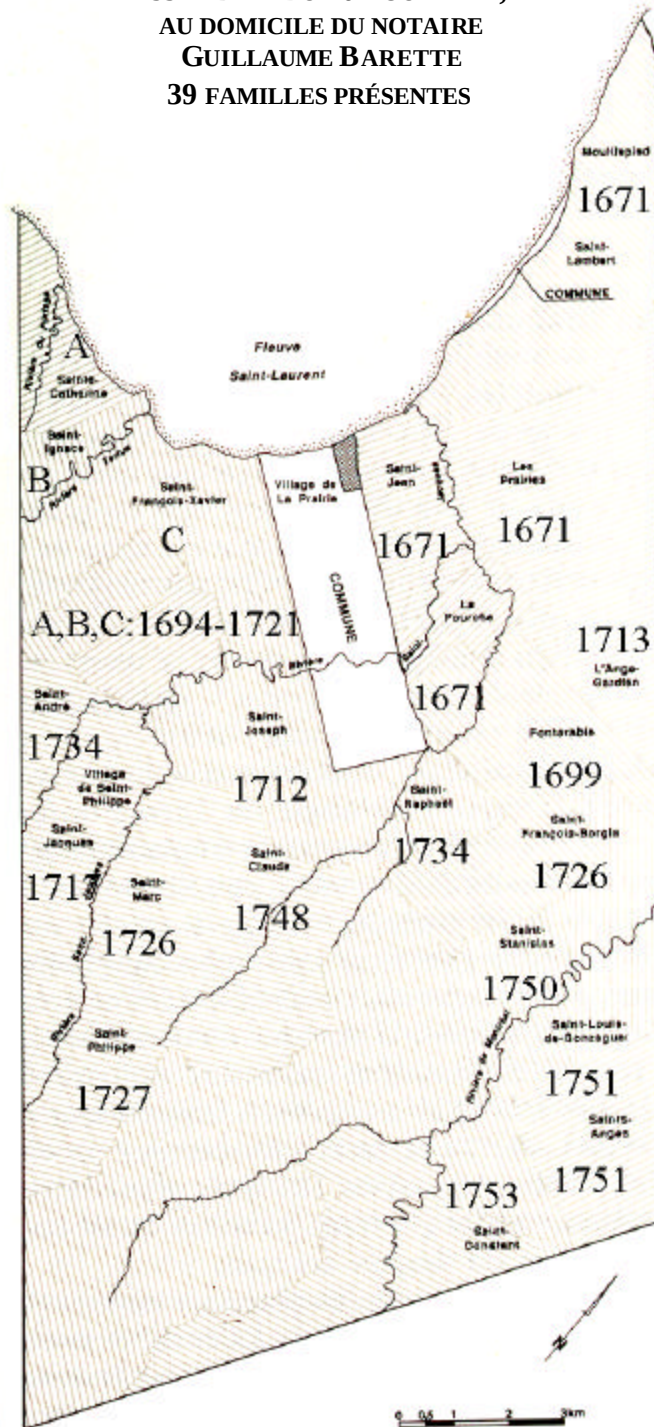
Par Marie Gagné (316)

Le dessin de la carte foncière dans la seigneurie de La Prairie. (d'après la carte de J. Riel, 1861), tiré du volume du professeur Louis Lavallée, LA PRAIRIE EN NOUVELLE-FRANCE, p. 77. Dates d'ouverture des côtes ajoutées par l'auteur de l'article, telles que décrites par Louis Lavallée, p. 64-65.

Les habitants de la côte Sainte-Catherine, de la côte de la Fourche et du fort de La Prairie :

Pierre Aupry
François Barrault
Étienne Bisaillon
Louis Bouchard
Pierre Bourdeau
Pierre Brosseau
Antoine Caillé
Jean-François Demers
Jacques Deniau
Pierre Dumas
René Dupuis
Pierre Gagné
François Gagné
Louis É. Gagné
Joseph Gagné
Pierre Ganier
Pierre Hervé
François Leber
François Lefebvre
Laurent Lefebvre
Jean Lefort
Vincent Lenoir
André Longtin
Michel Longtin
Jacques Pinsonnault
Pierre Pinsonnault
Benoît Plamondon
Pierre Roy
Pierre Sénécal
Jacques Thibierge

ASSEMBLÉE DU 10 AOÛT 1722,
AU DOMICILE DU NOTAIRE
GUILLAUME BARETTE
39 FAMILLES PRÉSENTES



Les habitants de la côte Saint-Lambert :

André Babeu
Antoine Boyer
Maurice Demers
Jean Gervais
Jacques Moquin
Pierre Moquin
Jean Poupard
Laurent Surprenant
Toussaint Trudeau

Ordonnance de l'intendant Bégon : deux ponts seront construits

Pierre Raimbault retient les idées des deux groupes et fait son rapport à l'intendant Michel Bégon. Ce dernier met un terme au désaccord des habitants de La Prairie. C'est ainsi que le 17 janvier 1723 l'intendant ordonne que deux ponts soient construits : un sur la rivière Saint-Jacques et l'autre sur la rivière La Tortue ». Voici une transcription de l'ordonnance de l'intendant :

« Nous ordonnons que tous Les habitants de la Seigneurie de la prairie de la madelaine tant ceux qui Sont au dessous de la Riviere S.^t Jacques y Compris ceux du lieu Mouilleped apresent de la parroisse de longeuil que ceux qui Sont au dessus de lad.^e Riviere même ceux qui Sont dans les proffondeurs de la ditte seigneurie contribueront chacun au prorata de létendüe des terres qu'ils possèdent dans lad.^e Seigneurie a la Construction d'un pont Sur la Riviere de la tortüe et d'un autre Sur Celle Riviere de la tortüe Saint Jacques et a l'entretien desd. ponts que celui Sur la riviere la tortue Sera fait le premier qua Cet effet jl Sera fait par le s. Catalogne lieutenant des troupes et Sous Ingenieur du Roy en ce pay's un devis et estat Estimatif de Chacun desdits ponts qui Seront par luy remis au Sieur Raimbault qui fera en presence dud.s. Catalogne dans lassemblée desd. habitants qui Sera Convocquée par ledit Sieur Raimbault l'adjudication au Rabais desd ouvrages ceux qui feront la condition la meilleure et fera Ensuite la repartition de ce que chacun desd. habitants aura a payer pour leur part des prix desd. adjudications et en cas qu'il Survienne quelque Contestation au Sujet de lad. repartition Les parties Se pourvoyront devant ledi S. Raimbault et aura déclaré par provision Executoire en vertu de notre presente ordonn.^{ce} ce qui aura este par luy réglé et arrêté ordonnons qu'il Sera fait aussy deux adjudications au rabais et Separées pour L'entretien desdits deux ponts et que l'adjudicataire de L'entretien du pont Sur la riviere S^t Jacques Sera tenu a la fin de Chaque automne de L'entente pour le mettre a couvert des refoulements et de le retablir tous les printemps aussy tost que les glaces Seront partys et quil Sera fait aussy par le Dit Sieur Raimbault une repartition de ce que chacun des habitants dela^d Seigneurie Sera tenu de Contribuer pour sa part des dits Entretiens dequelles adjudications et repartitions jl Sera dressé des proces verbaux par ledit Sieur Raimbault pour Iceux avons Envoyer etre ordonne ce qu'il appartiendra mandons &

fait a Quebec Le dix Sept Janvier mil Sept cent vingt trois ./.⁹



Signature de l'intendant Michel Bégon, numérisée du document de son ordonnance du 17 janvier 1723, Société de généalogie des Cantons de l'Est (S.G.C.E.).

Le pont de la rivière de la Tortue

Le 25 août 1723, le père Jacques d'Heu, s.j., suite à une ordonnance de l'intendant, réunit à nouveau les habitants de La Prairie, qui lui avaient fait la demande de la construction d'un pont sur la rivière de la Tortue; il leur demande de réitérer leur volonté de contribuer financièrement à la construction du pont qu'ils réclament :

« ... quil falloit que chacun declara ces dernier Santimants pour La Contribution dud pon lesquels habitant de pnt a lad^e assamblée ont tous Repondu Et dit dune Comune voix quil Contentoient que led pons fut fait Le plutost que faire ce poura pour Leur avantage Et quils Sobligent de Contribuer volontiers chacun Separement quatre Deniers par chaque arpt de terre quil pourroit avoir en Superficie ... »¹⁰

C'est le 23 février 1724 qu'un marché est conclu entre le père d'Heu, les habitants et Pierre Lefebvre, maître charpentier et résidant de La Prairie pour la construction du pont.



COLLECTION PERSONNELLE YVON TRUDEAU : PONT SURPLOMBANT LA RIVIÈRE LA TORTUE (1935)

⁹ Ordonnance de l'intendant Michel Bégon, 17 janvier 1723, S.G.C.E.

¹⁰ Barette Guillaume, Assemblée des habitants de La Prairie, 25 août 1723, S.G.C.E.

Suite le mois prochain

Voyage de Pehr Kalm au Canada (Extraits)

LES SOLDATS

Les soldats jouissent de certains avantages appréciables. Tous affirment cependant qu'ils en ont encore de plus grands en France. Les soldats que l'on envoie ici de France doivent ordinairement servir de 40 à 50 ans. Ils reçoivent après leur congé, s'ils le désirent, ainsi que le droit de s'établir ici de cultiver une terre, mais ils ont pu également au moment de leur arrivée dans ce pays, décider par contrat de servir tant d'années

et ils ont leur congé, s'ils le veulent, à l'expiration du temps. Les gens nés ici signent ordinairement un contrat pour un service de six, huit ou dix ans, après cela ils ont leur congé et s'établissent à demeure dans le pays. Lorsqu'un soldat reçoit son congé et s'établit sur une terre qui n'a pas été encore défrichée, avec l'intention de la mettre en culture, le roi l'aide à s'installer. Durant les trois ou quatre premières années,

il reçoit de la Couronne, pour lui et sa femme, la nourriture, une vache et le matériel agricole de première nécessité; d'autres soldats lui sont également fournis pour l'aider à charpenter son logement, et c'est le roi qui les paie. Cela constitue une aide importante pour ceux qui se mettent à la culture. On leur concède une terre cultivable de trois arpents de large et quarante de longueur, en un endroit où la terre est particulièrement bonne.

Lorsqu'un soldat demande la permission de s'absenter pour un ou plusieurs jours, il la reçoit si les circonstances le permettent et jouit en plus de la totalité de sa solde, mais il doit engager les services de l'un des soldats présents au camp. Celui-ci devra assurer la garde à sa place durant son absence et accomplir ses obligations; il en sera dédommagé par celui qui s'absente.

Les soldats qui sont en garnison reçoivent de leur roi une aide appréciable. On leur accorde deux livres de pain de pur froment chaque jour; ils ont certainement du pain en surabondance; il en va de même pour le saindoux, la viande séchée ou salée; de temps à autre, on abat un

bœuf ou quelque'autre animal et l'on partage la viande fraîche entre eux; ils ont des pois verts en suffisance; tous les officiers possèdent des vaches, données par le roi, dont ils tirent plus de lait qu'ils en ont besoin : comme on l'a dit plus haut, chaque soldat possède son petit jardin potager, où il peut faire pousser tous les légumes utiles en cuisine. En fait de ressources pécuniaires, chaque soldat reçoit cinq sols par jour, mais il lui arrive d'accomplir quelque travail au service du roi; il est toujours payé pour cela et, en pareil cas, il peut toucher 30 sols par jour. Les soldats ont quartier libre dans la mesure où ils n'ont pas à assurer la garde au fort et comme le lac (Champlain) est rempli de poissons, la forêt, de bêtes et d'oiseaux, celui qui veut s'en donner la peine peut assez facilement en tirer sa subsistance. Les

gens ici paraissent être en bonne santé, gras et corpulents, vifs et amusants. Lorsqu'un soldat tombe malade, on le conduit à l'infirmerie ou à ce qu'on appelle «hôpital». Il trouve là des lits garnis de draps, de la nourriture, des remèdes et des soins gratuits, le tout fourni par le roi. Tous les deux ans, chaque soldat reçoit une tunique et, chaque année, une veste, une toque, une coiffure, un pantalon, un cache-col, deux paires de

chaussettes et de chaussures : il y a du bois de chauffage en quantité suffisante pour l'hiver.

En vue de la mise en culture du pays, on a récemment demandé au roi s'il ne permettrait pas l'envoi annuel de France de 300 hommes afin que les anciens puissent toujours donner leur congé et qu'en même temps ils soient en mesure de se marier et de recevoir également en partage des terres vierges à cultiver et où s'établir. Les soldats qui ont eu congé et se sont établis dans les environs du fort n'ont pas plus de quarante à cinquante ans; ils ont reçu chacun une terre large de trois arpents et longue de quarante; la forêt proche leur fournit le bois de charpente et de chauffage, ainsi que la nourriture du bétail, tandis que la terre concédée est utilisée sous forme de champs ou de prés. Le sol de cette région-ci est d'assez bonne qualité au témoignage des soldats qui ont pris leur retraite; il se compose principalement de terre végétale noire et, en dessous, d'argile.

Par: Hélène Charuest (59)

Par André Montpetit (321)

Je veux succinctement situer la banque Henry de La Prairie dans le temps et donner un bref aperçu du personnage qui l'a créée.

En 1834, il y a eu aux États-Unis un krach où des centaines de banques ont fait faillite. J'ai lu aussi qu'à cette époque, de 1830-1840, il y avait un manque de numéraire (monnaie) un peu partout dans le monde, spécialement en Angleterre et dans ses colonies.

Dans la région de la Rive-Sud de Montréal et probablement ailleurs aussi, vers 1837, il y a de mauvaises récoltes et des inondations laissant les habitants sans argent et sans crédit pour réparer ou acheter de l'outillage agricole ou des semences. Bref, pour pouvoir semer et récolter.

Le 8 juin 1837 paraissait un avis «Vu que les habitants de ce comté et autres circonvoisins se trouvent dans la plus grande détresse et exposés aux sacrifices de leurs propriétés faute d'une institution où ils puissent se procurer des emprunts, le soussigné se rendant aux sollicitations réitérées d'un grand nombre de notables des environs, a résolu d'émettre son papier sous le nom d'Henry's Bank, pour accommoder les classes agricoles et ouvrières.» La Minerve, le jeudi 8 juin 1837.

Ce sera la première banque du pays à émettre de petites dénominations de trente sous (quarter dollar), d'un écu (half dollar), elle émet aussi des billets de une, deux, cinq et dix piastres. Fait remarquable, ces billets étaient bilingues presque cent ans avant que les billets de la Banque du Canada ne deviennent bilingues en 1937.

Cette banque non clandestine comme tant d'autres, ira très bien jusqu'au 7 décembre 1837, jour où elle suspend ses paiements car son directeur-général (et caissier) «décampa en emportant la caisse» aux États-Unis. La perte se serait chiffrée à \$130,000 et obligea M. E. Henry à déclarer faillite.

M. Edme Henry était le fils de M. Edme Henry chirurgien-major français dans le Royal-Roussillon et de Mme Geneviève Fournier, canadienne. Edme
Au jour le Jour/SHLM

fils est né à Longueuil le 15 novembre 1760. Alors notaire, il séjourne aux îles de Saint-Pierre et Miquelon de 1786 à 1793 puis, il se fixe à La Prairie. Il marie à une protestante, Mme Eunice Parker. Il est alors notaire du Général Christie Burton et devint peu après agent de six seigneuries. Il est l'un des Canadiens-français le plus en vue de toute la Rive-Sud de Montréal. Mentionnons qu'il siégea à l'Assemblée législative du Bas-Canada comme député de Huntington de 1810 à 1814. Il aura de vastes intérêts à Chambly, à Repentigny, à Sherrington; des possessions à la Rivière du Sud qui devint Henryville et il recevra l'agence de la Seigneurie de La Prairie où il est décédé le 14 septembre 1841.

(Source : Archives SHLM)



Informations et textes colligées
par André Montpetit.

P.S. Si quelqu'un possède des informations à ce sujet, j'apprécierais les connaître afin que je puisse poursuivre les recherches entreprises sur cette banque. J'achète et je vends des billets d'Henry's Bank.

Ces femmes de La Prairie et ses environs 2^e partie : Marie Geneviève Sophie Raymond-Masson (- 1883)

Marie Geneviève Sophie Raymond-Masson est la fille de Jean-Baptiste Raymond (marchand) et de Marie-Clotilde Girardin. Elle se marie avec Joseph Masson à l'église de La-Nativité-de-la-très-Sainte-Vierge-Marie de La Prairie le 6 avril 1818.

On ne sait si son histoire fut un conte de fées, mais on peut dire qu'elle a mis la main sur un bon parti. Grâce à son mari, Sophie Raymond est devenue fort probablement notre première millionnaire.

«...C'était une femme supérieure, qui alliait une solide culture à une charité inépuisable. Elle s'employa notamment à développer l'enseignement secondaire... mentionnons notamment Louis Riel, le futur chef de la rébellion du Nord-Ouest, et Joseph-Adolphe Chapleau, qui fut premier ministre et lieutenant-gouverneur du Québec.

Mme Masson mourut en 1883, léguant son manoir à l'institut des Sœurs de la Providence pour la fondation d'un hospice. Plus tard, il devint le juvénat des Pères du Saint-Sacrement. »¹



Juvénat des Pères du T.S. sacrement, BNQ

Mais qui est Joseph Masson. ²

Un jour, bien décidé, Joseph Masson quitte Saint-Eustache pour Montréal. En 1832, il achète la seigneurie de Terrebonne dans une vente par shérif. Marchand importateur de Montréal, premier millionnaire Canadien français, juge de paix, commissaire, échevin, vice-président du conseil d'administration de la banque de Montréal, cet homme n'a pas froid aux yeux.

Homme très occupé, Joseph Masson engage un agent seigneurial pour administrer ses affaires à Terrebonne. Ce nouvel engagé se nomme Germain Raby. Joseph fait construire un nouveau moulin à farine et apporte à Terrebonne une toute nouvelle technologie provenant des États-Unis: la « roue à réaction » (la turbine!).

La roue à réaction est une merveille technologique qui remplace la roue à aubes... Cela permet aux Masson de mener une rude concurrence aux autres seigneuries.

Au printemps 1847, un bris amène Joseph Masson à descendre sous le moulin pour analyser le problème. Il prend froid et attrape une maladie infectieuse qui l'emporte quelque temps plus tard. Il laisse dans le deuil ses huit enfants et son épouse, Geneviève-Sophie, qui devient la nouvelle seigneresse de Terrebonne.

Femme de tête, elle poursuit l'oeuvre de son mari. Elle fait construire un nouveau manoir que les habitants surnomment « le château Masson »..., le bureau seigneurial d'où Germain Raby peut administrer les affaires de la seigneurie et demeurer avec sa famille ainsi que le moulin neuf qui devient l'une des trois plus importantes manufactures d'étoffes du Bas-Canada.

La nouvelle seigneresse fournit également les pierres et le terrain pour la construction d'une nouvelle église pouvant accueillir tous les habitants. De plus, elle achète un bateau à vapeur, le Terrebonne, pour assurer le transport des marchandises, du bétail et des passagers jusqu'à Montréal. Elle fait aussi construire un chemin pavé aujourd'hui appelé la Montée Masson.

C'est sous le règne de cette grande dame que le régime seigneurial est aboli en 1854... mais Geneviève-Sophie Raymond Masson reste à jamais la dernière seigneresse de Terrebonne

Sources :

¹Robert Prévost, Québécoises d'hier et d'aujourd'hui, éd. Alain Stanké

²<http://www.ile-des-moulins.qc.ca/ile.htm>
(parties du texte)

Prochain article : Emma Lajeunesse

Cécile Girard (426) capotorto@videotron.ca

Le coin du livre

Par Raymond et Lucette Monette (284)

DONS

Merci aux donateurs dont les noms suivent :

- ◆ Madame Yolande Boyer
- ◆ Monsieur Michel Chrétien
- ◆ Monsieur Fernand Houde
- ◆ Monsieur Ronald Perras

ACQUISITIONS

- Mercenaires allemands au Québec, 1776-1783, par Jean-Pierre Wilhelmy, deuxième édition chez Septentrion.(don de Michel Chrétien)
- Don Cristobal Colon, découvreur espagnol, par Fernand Houde.(don de Fernand Houde)
- La Nouvelle-France, collectif (don Ronald Perras)

MACHINE À ÉCRIRE

À la suite de notre appel à tous dans le Au jour le Jour, nous avons reçu une deuxième machine à écrire.

Nous remercions monsieur André Taillon de sa générosité.

APPEL À TOUS

Il nous manque certains volumes afin de compléter notre collection. En voici une liste partielle. Merci à nos donateurs éventuels.

- Inventaire des greffes des notaires du régime français, volume XVIII, par Antoine Roy.
- Cahiers des Dix, numéros 9, 11 à 22, 27, 31, 32, 34
- Montréal, son histoire, son architecture tome 3, par Guy Pinard

ERRATUM

Dans l'article du mois de février 2004 sur Denise Lemaitre, veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans le troisième paragraphe. On aurait dû lire « Pierre Perras/Lafontaine, tonnelier, le 30-04-1684.

Éditeur :

Société d'histoire de La Prairie -de-la-Magdeleine

Internet :

www.laprairie-shlm.com

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination : Johanne McLean, secr.-coord.

Rédaction :

Johanne McLean
Raymond et Lucette Monette (284)
Hélène Charuest (59)
Marie Gagné (316)
Cécile Girard (426)
André Montpetit (321)

Révision

Jacques Brunette (280)

Infographie : SHLM

Impression : Imprimerie Moderne La Prairie inc.

Siège social :

249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec) J5R 1G1

Tél. : 450-659-1393

Télc. : 450-659-1393

Courriel : histoire@laprairie-shlm.com

Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et ce, à la complète exonération de l'éditeur.